

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence Histoire

- Université Bordeaux Montaigne

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Société dans l'espace et dans le temps

Établissement déposant : Université Bordeaux Montaigne

Établissement(s) cohabilités : /

La licence *Histoire* de l'Université Bordeaux Montaigne, localisée à Pessac (33610) offre une formation complète en histoire et une ouverture à d'autres champs disciplinaires.

Depuis la rentrée 2011, elle est réorganisée en quatre parcours : « histoire et géographie », « histoire et patrimoine », « histoire des mondes modernes et contemporains », « histoire, langues et littératures anciennes et médiévales ». Durant les deux premières années de la licence, les cours sont organisés en un tronc commun et un enseignement de spécialité est proposé aux étudiants, il débouche en troisième année (L3) sur un parcours (quatre au choix) dont l'un, bidisciplinaire, « Histoire/ Langues et littératures anciennes et médiévales », est une création de l'Université.

Avis du comité d'experts

Organisée en quatre parcours, la licence offre un choix d'enseignement diversifié et en adéquation avec les objectifs de la formation. La spécialisation apparaît cependant un peu prématurée au premier semestre, ce choix imposé peut expliquer la répartition très déséquilibrée des gros effectifs de première année (L1) entre les quatre spécialités au profit de l'enseignement de « géographie », seule discipline connue pour les primo-entrants. En troisième année, la spécialisation mériterait en revanche d'être renforcée. Dans le parcours « Histoire et géographie », l'enseignement de l'histoire est encore nettement privilégié par rapport à celui de la géographie, ce qui peut constituer un handicap pour la préparation du concours du CAPES d'Histoire - Géographie, l'un des principaux débouchés professionnels vers lequel s'orientent de nombreux étudiants de la licence. Dans le parcours « Histoire des mondes modernes et contemporains », l'offre d'un seul enseignement sur la « communication » apparaît limitée pour préparer une orientation vers les métiers du journalisme. La place des langues et la mobilité des étudiants à l'étranger devraient être renforcées. L'anglais est non obligatoire dans le diplôme.

La formation est adossée à quatre laboratoires de recherche aux spécialisations bien distinctes en adéquation avec les enseignements proposés. Ses enseignements s'articulent avec les spécialités du master *Histoire des mondes modernes et contemporains*. Le dossier mentionne l'intervention d'acteurs extérieurs à différents stades de la formation (Projet professionnel de l'étudiant en L1, stage obligatoire en L3, forums), mais l'absence de précision sur les partenaires socio-économiques (entreprises, associations) et sur le suivi des diplômés au niveau licence ne permet pas d'apprécier l'insertion de la formation dans son environnement socio-économique.

La licence est placée sous la responsabilité de trois enseignants-chercheurs titulaires assurant chacun la direction d'un niveau de la licence. Son équipe pédagogique est diversifiée mais une partie importante des cours étant attribuée à des vacataires, alors que les enseignants-titulaires Professeurs sont faiblement impliqués dans la formation.

La licence a des effectifs globalement très élevés 950 étudiants étaient inscrits dans la formation à la rentrée 2013, plus de la moitié en L1, un quart environ en L2, et un dernier quart environ en L3. Le dossier ne donne pas d'indications précises sur le taux d'insertion professionnelle des étudiants, le suivi des diplômés n'étant effectué qu'à l'issue des masters.

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	Les thématiques des enseignements sont en rapport avec les spécialisations des enseignants-chercheurs et leur laboratoire de recherche. L'un des parcours « histoire et géographie » propose un enseignement intitulé « outils de la recherche » en L3, faisant ainsi le lien entre la licence et les masters recherche.
Place de la professionnalisation	La professionnalisation est mise en avant par le biais de l'UE « Projet professionnel étudiant » proposée en L2 et L3. Les étudiants peuvent faire le choix de passer des certifications en langues vivantes (modalités non précisées).
Place des projets et stages	Un stage est obligatoire en L3, une souplesse est introduite avec la possibilité de l'effectuer dès le L2. Compte tenu du calendrier universitaire, la durée et le placement du stage reste problématique.
Place de l'international	La place de l'international paraît insuffisante au sein de la formation. Malgré des partenariats nombreux et diversifiés (Etats-Unis, Europe dans le cadre du projet Erasmus), le dossier avance le nombre de 20 étudiants sortants par an ce qui est peu vu l'effectif global. Le dossier manque de clarté sur les entrants, 80 selon le rapport, 20 selon l'annexe 4 (bilan de la mention). La place des langues est particulièrement faible, leur enseignement ne débute qu'au S2 (120h sur environ 1500 dans les parcours 1 et 2, ce qui semble un peu surprenant sur le plan pédagogique). Ceci explique peut-être dans une certaine mesure le taux très faible d'étudiants sortants.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement se fait de façon classique par le biais du portail admission post-bac. Le dossier fait état d'une coopération intéressante entre la licence et les Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE) des lycées environnants Pour faciliter la réussite des étudiants, la formation met l'accent sur la méthodologie enseignée dès la première année et propose un enseignement transdisciplinaire (« maîtrise de la langue française ») pour favoriser la réussite des étudiants mais il n'est pas obligatoire.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Le dossier ne renseigne pas clairement sur les enseignements à distance qui n'apparaissent pas dans la maquette. La formation à distance ne semble pas satisfaire l'équipe pédagogique, et ses modalités de mise en œuvre sont vraisemblablement floues.
Evaluation des étudiants	L'évaluation se fait soit par contrôles continu ou terminal, soit par les deux. L'épreuve écrite est privilégiée pour les UE fondamentales en contrôle terminal et l'épreuve orale pour les autres disciplines. La répartition des ECTS par discipline est en adéquation avec la spécialisation des parcours. Le contrôle continu tient une place importante dans les modes d'évaluation.
Suivi de l'acquisition des compétences	Sur ce point le dossier indique que la formation suit la politique générale explicitée dans le dossier « champ ».
Suivi des diplômés	Le dossier ne donne pas d'indication sur l'avenir des diplômés de la licence, si ce n'est que « beaucoup d'étudiants s'inscrivent ensuite dans des masters de l'université Bordeaux Montaigne », ce qui est loin d'être précis.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Les modalités d'évaluation par les étudiants et le fonctionnement du conseil de perfectionnement pour la licence <i>Histoire</i> ne sont pas spécifiquement renseignés dans le dossier.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Les quatre parcours de la licence histoire débouchent sur un choix d'orientation diversifié.
- Présence d'un stage obligatoire en L3.
- L'environnement recherche est riche pour une licence.

Points faibles :

- La spécialisation est prématurée (choix d'un parcours dès le S1).
- La place de l'enseignement de géographie dans le parcours « Histoire et géographie » paraît insuffisante pour préparer les étudiants aux concours de l'enseignement.
- Très peu de place accordé aux enseignements de langues vivantes, et à la mobilité étudiante à l'international.
- Absence d'un conseil de perfectionnement.

Conclusions :

Pour rééquilibrer les effectifs entre les spécialités en première année de licence et laisser le temps aux étudiants de s'adapter, la spécialisation pourrait n'intervenir qu'à partir du S2 et être renforcée en L2 et L3 avec des ECTS plus élevés pour les enseignements de spécialisation. L'enseignement des langues vivantes devrait occuper une place plus importante, en rendant obligatoire l'anglais, langue de communication internationale et de la recherche. La mobilité à l'étranger des étudiants devrait être plus encouragée.

Observations de l'établissement

Date : Pessac, le 19 juin 2015
Formation : S3LI160010468-Histoire

OBSERVATION AU RAPPORT DE SYNTHÈSE DE L'HCERES

Responsable de mention: Madame Karin Sion-Jenkis

Il nous semble que certaines remarques et observations faites par le comité HCERES sont dus au manque de clarté du document qui lui fut soumis. Nous souhaitons également apporter quelques précisions sur la prochaine offre de formation qui montrent que les éléments modifiables de la formation étaient déjà repérés.

1e/ Le comité d'experts estime que « la spécialisation apparaît un peu prématurée au premier semestre », ce qui expliquerait les plus forts effectifs du parcours « Histoire-Géographie ».

En réalité, les plus gros effectifs observés au cours des deux dernières années en première année de la Licence d'histoire se retrouvent dans le parcours « Histoire des mondes modernes et contemporains » : en 2014-2015, il y a environ 200 étudiants en régime général dans le parcours « Histoire-Géographie » contre 220 ayant le même statut dans le parcours « Histoire des mondes modernes et contemporains ». Le nombre plus élevé d'étudiants inscrits pédagogiquement dans le parcours « Histoire-Géographie » s'explique par le fait que ce parcours, seul, est proposé en formation à distance.

De plus, en fin de première année, le changement de parcours est un droit pour tous les étudiants.

L'UE de spécialité ne représente que 4 des 30 crédits ECTS du premier semestre. La spécialisation ne nous paraît pas prématurée et reste, somme toute, minime.

Dans la prochaine offre de formation, les disciplines dites « mineures » qui seront proposées prépareront la spécialisation mais ne la déterminent pas, le choix de la discipline mineure n'impliquant pas le choix d'un parcours dès la première année.

2e/ Le comité d'experts juge qu'en troisième année, « la spécialisation mériterait en revanche d'être renforcée ».

En ce qui concerne le parcours « Histoire-Géographie », outre la Géographie proprement dite, les étudiants ont la possibilité de prendre en « Discipline complémentaire » un enseignement supplémentaire de géographie : au total, par semestre, les enseignements d'Histoire représentent ainsi 16 crédits ECTS contre 8 pour la Géographie, ce qui réduit sensiblement le déséquilibre. Néanmoins, conscients de la nécessité de renforcer le poids de la géographie, la prochaine offre de formation donnera une place accrue à la géographie dans le parcours se destinant aux métiers de l'enseignement et de la formation : l'Histoire représentera chaque semestre 13 crédits ECTS tandis que la Géographie et l'Épistémologie des Sciences Humaines représenteront 12 crédits ECTS.

En ce qui concerne le parcours « Histoire des mondes modernes et contemporains », outre l'enseignement de « Communication », le cours d'« Histoire culturelle » a été clairement défini dans la perspective de renforcer la spécialisation du parcours ; de plus, les étudiants de ce



parcours ont la possibilité de prendre en option l'ingénierie culturelle, discipline complémentaire à visée professionnalisante. De la sorte, les UE de spécialisation en troisième année représentent, chaque semestre, 11 crédits ECTS sur les 23 crédits ECTS disciplinaires (hors PPE et Langue vivante).

3e/ Le comité a noté que « l'environnement recherche est riche pour une licence » : celui-ci s'enrichira encore à l'avenir puisque les « Outils de la recherche » actuellement proposés au seul parcours « Histoire-Géographie » seront généralisés à l'ensemble des parcours en troisième année.

4e/ Le comité fait observer que « la place de l'international paraît insuffisante au sein de la formation » et souligne la faiblesse de la place de l'enseignement des langues.

Pour l'anglais et l'espagnol, l'importance des effectifs fait que le test de positionnement ne peut se dérouler qu'assez tardivement, pendant le premier semestre, ce qui implique que l'enseignement de ces langues ne commence qu'au second semestre. En revanche, pour les autres langues, l'enseignement débute dès le premier semestre.

Si la place des langues est encore faible, des UE disciplinaires en langue étrangère sont proposées en deuxième année pour les parcours Histoire-Géographie et Histoire-Patrimoine tandis que le parcours « Histoire des mondes modernes et contemporains » en bénéficie en deuxième et en troisième années. De manière générale, les enseignants veillent à l'intégration de la bibliographie en langue étrangère dans l'ensemble de leurs enseignements. L'internationalisation de la formation est un souhait des responsables de la Licence d'histoire. Elle se concrétisera dès la rentrée 2015 par l'ouverture d'un cursus intégré « Hambord » avec l'université de Hambourg (Allemagne). Dans la prochaine offre de formation, une part plus importante sera accordée aux langues, avec un parcours proposé en partenariat avec l'UFR Langues et Civilisations : les langues étrangères ne s'y réduiront pas au seul anglais.

4e/ « Modalités d'enseignement et place du numérique ».

Les modalités de la mise en œuvre de la formation à distance ne sont pas floues : celle-ci concerne le seul parcours « Histoire-Géographie » et nous regrettons de ne pas pouvoir l'ouvrir à plus de parcours ou que les étudiants ne puissent pas prendre en formation à distance une partie seulement des enseignements dispensés.

Cette formation à distance prend la forme de supports pédagogiques mis en ligne par un agent administratif ; depuis la rentrée 2014-2015, quelques-uns de ces supports sont proposés sur la plate-forme Moodle.

Jean-Paul Jourdan
Président de l'Université Bordeaux Montaigne